

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 29 JUIN 2023

DELIBERATION N°2023.00337

**POLE D'ECHANGES MULTIMODAL (PEM) MASSENET A LA TERRASSE -
LANCEMENT DE L'OPERATION**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 22 juin 2023

Nombre de membres en exercice : 123
Nombre de présents : 78
Nombre de pouvoirs : 19
Nombre de voix : 97

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,
Secrétaire de séance : M. Tom PENTECOTE

Membres titulaires présents :

Mme Ingrid ARNAUD, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, Mme Caroline BENOUMELAZ, Mme Françoise BERGER, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Audrey BERTHEAS, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Henri BOUTHEON, Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, Mme Catherine CHAPARD, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Frédérique CHAVE, Mme Laura CINIERI, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Evelyne ORIOL, M. Tom PENTECOTE, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, M. Hervé REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI,

RECU EN PREFECTURE

Le 12 juillet 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20230629-D20230033710

Date de mise en ligne : 12 juillet 2023

M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE,
M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU,
Mme Marie-Christine THIVANT, Mme Julie TOKHI, M. Jacques VALENTIN,
M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Lionel BOUCHER,
M. Abdelouahb BAKLI donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,
Mme Christiane BARAILLER donne pouvoir à M. Cyrille BONNEFOY,
Mme Michèle BISACCIA donne pouvoir à M. Christian SERVANT,
M. Germain COLLOMBET donne pouvoir à Mme Julie TOKHI,
M. Gabriel DE ALMEIDA donne pouvoir à Mme Brigitte REGEFFE,
Mme Marianne DELIAVAL donne pouvoir à M. Christian JULIEN,
Mme Véronique FALZONE donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON,
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. François DRIOL,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,
M. Olivier LONGEON donne pouvoir à M. Jean DUVERGER,
Mme Solange MORERE donne pouvoir à M. Patrick BOUCHET,
Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
Mme Nicole PEYCELON donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
Mme Clémence QUELENNEC donne pouvoir à M. Eric BERLIVET,
M. Alain SCHNEIDER donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,
Mme Laetitia VALENTIN donne pouvoir à M. Pierrick COURBON

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Luc BASSON, M. Gilles BOUDARD, M. Christophe CHALAND,
M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, Mme Viviane COGNASSE,
M. Jordan DA SILVA, M. Didier DELDON, M. Philippe DENIS, M. David FARA,
M. Jean-Claude FLACHAT, M. Jérôme GABIAUD, M. Pascal GONON, M. Marc JANDOT,
M. Yves LECOCQ, Mme Fabienne MARMORAT, M. Patrick MICHAUD, M. Yves MORAND,
M. Gilles PERACHE, M. Marc PETIT, Mme Christel PFISTER, Mme Corinne SERVANTON,
Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Gérard TARDY, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 29 JUIN 2023

POLE D'ECHANGES MULTIMODAL (PEM) MASSENET A LA TERRASSE - LANCEMENT DE L'OPERATION

Le contexte

Le Pôle d'Echange Multimodal (PEM) situé sur la place Massenet à la Terrasse est un maillon primordial pour l'accessibilité à Saint-Etienne depuis la Plaine mais surtout depuis les communes de Saint-Priest-en-Jarez, Villars, L'Etrat, La-Tour-en-Jarez ou encore Saint-Héand.

Ce Pôle d'Echange Multimodal accueille ainsi 2 lignes de tram, 4 lignes de bus du réseau urbain, 2 lignes de car interurbaines régionales, une ligne « connexion » partagée SEM/Région, une gare TER desservant La Plaine (Montbrison-Saint-Etienne et Roanne-Saint-Etienne) ainsi qu'une station Vélivert. Le P+R des Glacières (220 places) ainsi que l'A72 sont à proximité immédiate de la place.

Au-delà de son rôle dans le système de mobilité métropolitain, ce Pôle d'Echange Multimodal est une polarité urbaine majeure accueillant de nombreux commerces de proximité et hôtels pour les habitants du quartier et les visiteurs.

Les aménagements publics et équipements datant des années 80 sont aujourd'hui déqualifiés et présentent des dysfonctionnements majeurs (absence d'accessibilité, faible lisibilité des cheminements piétons et de l'offre TC, absence d'aménagements cyclables, emprise foncière importante dédiée au pôle bus et au stationnement, espaces publics vieillissants...) nécessitant une intervention ambitieuse.

Le projet

Le projet de requalification du Pôle d'Echange Multimodal Massenet, lauréat de l'appel à projet de l'Agence Française des Infrastructures de Transport en Avril 2021 poursuivra les objectifs suivants :

- développement de cheminements piétons courts et intuitifs ;
- mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ;
- intégration de l'axe cyclable structurant Nord-Sud du plan vélo et de la station Vélivert sur le Pôle d'Echange Multimodal ;
- clarification et amélioration de la performance des transports en commun et de l'intermodalité ;
- réduction de l'emprise foncière liée aux mobilités au profit des espaces publics ;
- requalification des espaces publics (mise en valeur des commerces, du marché et création de nouveaux espaces et usages).

Le budget total de l'opération est de 7 M € HT (valeur 2022). Une subvention de 400 000 € HT a été attribuée par l'AFIT. Il est par ailleurs prévu de solliciter des subventions notamment auprès de l'Etat et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (entre autres Fonds Vert, DSIL, CPER, FNADT). Le planning prévisionnel cible un démarrage des travaux à l'été 2025 pour une mise en service en fin d'année 2026.

Le Code de l'urbanisme prévoit la tenue d'une concertation préalable. Celle-ci se déroulera au cours de l'hiver 2023 et viendra nourrir les études préliminaires permettant aux élus de se prononcer sur un projet partagé avec les habitants.

Les modalités de concertation préalable réglementaire sont détaillées ci-dessous :

- réunion publique de lancement de la concertation permettant de présenter :
 - o les objectifs du projet ;
 - o son articulation avec le projet urbain plus large sur le quart Nord-Est ;
 - o le processus de concertation ;
 - o le planning directeur ;
- mise à disposition d'un dossier de concertation et d'un registre de recueil des avis papier et numérique ;
- lettre d'information à destination des riverains, des usagers et des commerçants. Création d'une page web sur le site de Saint-Etienne-Métropole permettant une diffusion plus large. Il sera proposé aux deux communes (Saint-Etienne et Saint-Priest-en-Jarez) de relayer l'information sur leurs sites internet respectifs ;
- conduite d'une enquête par questionnaire sur la Place Massenet et dans ses commerces permettant de recueillir les usages actuels et attentes pour le projet afin d'alimenter le travail de conception du Maître d'Œuvre ;
- formalisation du bilan de concertation puis réunion publique d'information et de clôture de la concertation ;
- délibération du bilan de la concertation obligatoire et clôture de cette dernière.

La réalisation du projet se fera ensuite avec la mise en œuvre des outils habituels de communication sur les chantiers de Saint Etienne Métropole : lettre info travaux, panneaux de chantier de valorisation et d'information. Un interlocuteur présent sur site sera par ailleurs identifié afin de faire le lien avec les commerçants et les riverains lors du chantier.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- **approuve le lancement de l'opération « Pôle d'Echange Multimodal Massenet » ;**
- **approuve le lancement de la concertation suivant les modalités décrites dans la présente délibération ;**
- **approuve la sollicitation de financements extérieurs notamment auprès de l'Etat et la Région Auvergne-Rhône-Alpes (entre autres Fonds Vert, DSIL, CPER, FNADT) ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tous les documents relatifs à l'exécution de ce projet ;**
- **la dépense correspondante sera imputée sur le budget Annexe des Transports - Section Investissement Article 2031 – Destination 2014 – Polec 104.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le secrétaire de Séance,**



Tom PENTECOTE

Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD